

WO 2017/093654 A1

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international



WIPO | PCT



(10) Numéro de publication internationale

WO 2017/093654 A1

(43) Date de la publication internationale

8 juin 2017 (08.06.2017)

(51) Classification internationale des brevets :

C08F 210/02 (2006.01) C08F 4/54 (2006.01)

LIN, 23, place des Carmes-Déchaux, DGD/PI - F35 - Ladoux, 63040 Clermont-Ferrand Cedex 9 (FR).

(21) Numéro de la demande internationale :

PCT/FR2016/053137

(22) Date de dépôt international :

30 novembre 2016 (30.11.2016)

(25) Langue de dépôt :

français

(26) Langue de publication :

français

(30) Données relatives à la priorité :

1561770 3 décembre 2015 (03.12.2015) FR

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DJ, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR, KW, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, ST, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(72) Inventeurs : LAFQUIERE, Vincent; MANUFACTURE FRANCAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN, DGD/PI - F35 - Ladoux, 63040 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 (FR). THUILIEZ, Julien; MANUFACTURE FRANCAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN, DGD/PI - F35 - Ladoux, 63040 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 (FR).

(74) Mandataire : GANDON-PAIN, Sylvie; MANUFACTURE FRANCAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN, DGD/PI - F35 - Ladoux, 63040 CLERMONT-FERRAND Cedex 9 (FR).

(54) Title : CATALYTIC PREFORM SYSTEM COMPRISING A RARE EARTH METALLOCENE

(54) Titre : SYSTEME CATALYTIQUE PREFORME COMPRENANT UN METALLOCENE DE TERRE RARE

(57) Abstract : The present invention relates to a catalytic system made from at least one conjugated diene monomer for preformation, an organometallic compound as a co-catalyst, a metallocene of formula $\{P(Cp^1)(Cp^2)Y\}$, Y designating a group comprising a metal atom which is a rare earth, Cp^1 and Cp^2 , identical or different, being chosen from the group consisting of the fluorenyl groups, cyclopentadienyl groups and indenyl groups, the groups being substituted or non-substituted, P being a group bridging the two Cp^1 and Cp^2 groups, and comprising a silicon or carbon atom. Such a catalytic system has an improved stability of catalytic activity over time, in particular during storage.

(57) Abrégé : La présente invention concerne un système catalytique à base au moins d'un monomère diène conjugué de préformation, d'un composé organométallique à titre de co-catalyseur, d'un métallocène de formule $\{P(Cp^1)(Cp^2)Y\}$, Y désignant un groupe comportant un atome de métal qui est une terre rare, Cp^1 et Cp^2 , identiques ou différents, étant choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles, les groupes cyclopentadiényles et les groupes indényles, les groupes étant substitués ou non substitués, P étant un groupe pontant les deux groupes Cp^1 et Cp^2 , et comprenant un atome de silicium ou de carbone. Un tel système catalytique présente une stabilité de l'activité catalytique améliorée dans le temps, notamment au stockage.

Système catalytique préformé comprenant un métallocène de terre rare

La présente invention concerne un système catalytique préformé à base de métallocènes de terre rare, notamment utilisable dans la polymérisation des monomères tels que les diènes conjugués, l'éthylène, les α -monooléfines et leurs mélanges. L'invention porte également sur un procédé de préparation dudit système catalytique, ainsi que son utilisation dans la synthèse de polymères.

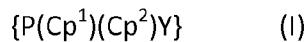
Les systèmes catalytiques à base de métallocènes de terre rare sont connus : ils sont par exemple décrits dans les demandes de brevet EP 1 092 731, WO 2004035639 et WO 2007054224 au nom des Demandeuresses pour être utilisés dans la polymérisation de monomères tels que les diènes conjugués, l'éthylène et les α -monooléfines. Ils sont le produit de réaction d'un métallocène de lanthanide et d'un co-catalyseur dans un solvant hydrocarboné. Ces systèmes catalytiques, ainsi formés, ont l'inconvénient de voir leur activité catalytique diminuer au stockage. Pour garantir les spécifications du polymère à synthétiser, il est alors nécessaire dans le procédé de polymérisation de compenser les fluctuations de l'activité catalytique du système catalytique qui résultent de son stockage. Cette compensation passe par le réajustement des paramètres du procédé de polymérisation tels que les quantités respectives des monomères et du système catalytique. Il s'en suit qu'une phase de réglage des paramètres du procédé de polymérisation et une phase de mise en stabilité de l'outil de polymérisation sont requises avant que l'outil ne soit en mesure de produire le polymère en spécification. Ces phases de réglage et de mise en stabilité ont pour effet de diminuer la productivité de l'outil de production.

Pourtant, certains de ces systèmes catalytiques sont d'intérêt dans la mesure où ils permettent d'accéder à des copolymères d'éthylène et de 1,3-butadiène de microstructure originale, du fait de la formation de motifs cycliques dans la chaîne copolymère, copolymères d'intérêt pour être utilisés dans des formulations de caoutchouc pour l'application pneumatique, tels que décrits dans la demande de brevet WO 2014114607 au nom des Demandeuresses. Il est donc d'intérêt de trouver une solution pour améliorer la stabilité dans le temps de l'activité catalytique de ces systèmes catalytiques, notamment la stabilité au stockage.

Les Demandeuresses, poursuivant leurs efforts, ont découvert un système catalytique à base d'un métallocène de terre rare présentant une stabilité de l'activité catalytique améliorée au stockage, ce qui permet de résoudre les problèmes rencontrés mentionnés précédemment. Le système catalytique selon l'invention a la particularité d'être un système catalytique de type « préformé ».

Ainsi, un premier objet de l'invention est un système catalytique à base au moins :

- d'un monomère diène conjugué de préformation
- d'un métallocène de formule (I)
- d'un composé organométallique à titre de co-catalyseur,



- Y désignant un groupe comportant un atome de métal qui est une terre rare,
- Cp¹ et Cp², identiques ou différents, étant choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles, les groupes cyclopentadiényles et les groupes indényles, les groupes étant substitués ou non substitués,
- P étant un groupe pontant les deux groupes Cp¹ et Cp², et comprenant un atome de silicium ou de carbone.

L'invention concerne aussi un procédé pour préparer le système catalytique conforme à l'invention.

L'invention porte également sur un procédé de préparation d'un polymère qui comprend la polymérisation d'un monomère en présence du système catalytique conforme à l'invention.

I. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INVENTION

Dans la présente description, tout intervalle de valeurs désigné par l'expression "entre a et b" représente le domaine de valeurs supérieur à "a" et inférieur à "b" (c'est-à-dire bornes a et b exclues) tandis que tout intervalle de valeurs désigné par l'expression "de a à b" signifie le domaine de valeurs allant de "a" jusqu'à "b" (c'est-à-dire incluant les bornes strictes a et b).

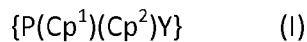
Par l'expression « à base de » utilisée pour définir les constituants du système catalytique, on entend le mélange de ces constituants, ou le produit de la réaction d'une partie ou de la totalité de ces constituants entre eux.

Dans la présente demande, on entend par métallocène un complexe organométallique dont le métal, en l'espèce l'atome de terre rare, est lié à une molécule de ligand constitué de deux groupes Cp¹ et Cp² reliés entre eux par un pont P. Ces groupes Cp¹ et Cp², identiques ou différents, sont choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles, les groupes cyclopentadiényles et les groupes indényles, ces groupes pouvant être substitués ou non substitués. On rappelle que les terres rares sont des métaux et désignent les éléments scandium, yttrium et les lanthanides dont le numéro atomique varie de 57 à 71.

Le système catalytique conforme à l'invention a pour caractéristique essentielle d'être un système catalytique préformé à partir d'un monomère diène conjugué. Le monomère diène conjugué de préformation peut être un diène conjugué ayant de 4 à 8 atomes de carbone, de préférence un 1,3-diène, de manière plus préférentielle le 1,3-butadiène.

Le monomère diène conjugué de préformation est utilisé de préférence selon un rapport molaire (monomère diène conjugué de préformation / métal du métallocène) allant de 5 à 1000, préférentiellement de 10 à 500.

Le métallocène utilisé comme constituant de base dans le système catalytique conforme à l'invention répond à la formule (I)



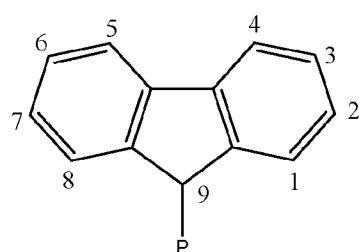
dans laquelle

- Y désigne un groupe comportant un atome de métal qui est une terre rare,
- Cp¹ et Cp², identiques ou différents, sont choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles, les groupes cyclopentadiényles et les groupes indényles, les groupes étant substitués ou non substitués,
- P est un groupe pontant les deux groupes Cp¹ et Cp², et comprenant un atome de silicium ou de carbone.

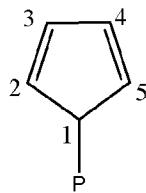
Dans la formule (I), l'atome de terre rare est relié à une molécule de ligand constitué des deux groupes Cp¹ et Cp² reliés entre eux par le pont P.

A titre de groupes cyclopentadiényles, fluorényles et indényles substitués, on peut citer ceux substitués par des radicaux alkyles ayant 1 à 6 atomes de carbone ou par des radicaux aryles ayant 6 à 12 atomes de carbone ou encore par des radicaux trialkylsilyles tels que SiMe₃. Le choix des radicaux est aussi orienté par l'accessibilité aux molécules correspondantes que sont les cyclopentadiènes, les fluorènes et indènes substitués, parce que ces derniers sont disponibles commercialement ou facilement synthétisables.

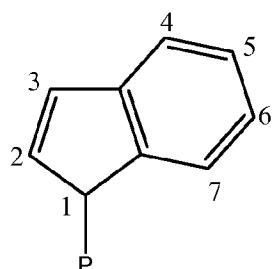
A titre de groupes fluorényles substitués, on peut citer particulièrement le 2,7-ditertiobutyle-fluorényle, le 3,6-ditertiobutyle-fluorényle. Les positions 2, 3, 6 et 7 désignent respectivement la position des atomes de carbone des cycles comme cela est représenté dans le schéma ci-après, la position 9 correspondant à l'atome de carbone auquel est attaché le pont P.



A titre de groupes cyclopentadiényles substitués, on peut citer particulièrement ceux substitués en position 2, plus particulièrement le groupe tétraméthylcyclopentadiényle. La position 2 (ou 5) désigne la position de l'atome de carbone qui est adjacent à l'atome de carbone auquel est attaché le pont P, comme cela est représenté dans le schéma ci-après.

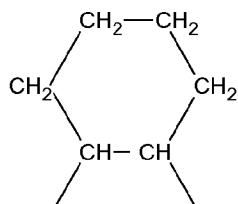


A titre de groupes indényles substitués, on peut citer particulièrement ceux substitués en position 2, plus particulièrement le 2-méthylindényle, le 2-phénylindényle. La position 2 désigne la position de l'atome de carbone qui est adjacent à l'atome de carbone auquel est attaché le pont P, comme cela est représenté dans le schéma ci-après.



Selon un mode de réalisation préférentiel de l'invention, Cp¹ et Cp² sont identiques et sont choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles substitués et le groupe fluorényle non substitué de formule C₁₃H₈.

Le système catalytique selon ce mode de réalisation préférentiel a la particularité de conduire à des copolymères de butadiène et d'éthylène qui comprennent en plus des unités monomères éthylène et des unités butadiène des unités cycliques 1,2-cyclohexane de formule suivante :



Avantageusement, Cp¹ et Cp² sont identiques et représentent chacun un groupe fluorényle non substitué de formule C₁₃H₈, représenté par le symbole Flu.

Selon un mode de réalisation préférentiel de l'invention, le symbole Y représente le groupe Met-G, avec Met désignant un atome de métal qui est une terre rare et avec G désignant un groupe comprenant le motif borohydrure BH_4 ou désignant un atome d'halogène X choisi dans le groupe constitué par le chlore, le fluor, le brome et l'iode. Avantageusement, G désigne le chlore ou le groupe de formule (II) :



dans laquelle

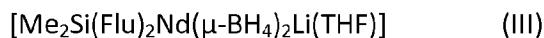
- L représente un métal alcalin choisi dans le groupe constitué par le lithium, le sodium et le potassium,
- N représente une molécule d'un éther,
- x, nombre entier ou non, est égal ou supérieur à 0,
- y, nombre entier, est égal ou supérieur à 0.

Comme éther convient tout éther qui a le pouvoir de complexer le métal alcalin, notamment le diéthyléther et le tétrahydrofurane.

Selon l'un quelconque des modes de réalisation de l'invention, le métal du métallocène utile au besoin de l'invention, en l'espèce la terre rare, est de préférence un lanthanide dont le numéro atomique va de 57 à 71, de manière plus préférentielle le néodyme, Nd.

Le pont P reliant les groupes Cp^1 et Cp^2 répond de préférence à la formule ZR^1R^2 , dans laquelle Z représente un atome de silicium ou de carbone, R^1 et R^2 , identiques ou différents, représentent chacun un groupe alkyle comprenant de 1 à 20 atomes de carbone, de préférence un méthyle. Dans la formule ZR^1R^2 , Z désigne avantageusement un atome de silicium, Si.

Selon un mode de réalisation particulièrement préférentiel, le métallocène est le borohydrure de diméthylsilyl bis-fluorényle néodyme de formule (III) :



dans laquelle Flu représente le groupe C_{13}H_8 .

Un autre constituant de base du système catalytique conforme à l'invention est le co-catalyseur capable d'activer le métallocène vis-à-vis de la polymérisation, notamment dans la réaction d'amorçage de polymérisation. Le co-catalyseur est de manière bien connu un composé organométallique. Peuvent convenir les composés organométalliques capables d'activer le métallocène, tels que les composés organomagnésiens, organoaluminiques et organolithiens.

Le co-catalyseur est préférentiellement un organomagnésien, c'est-à-dire un composé qui présente au moins une liaison C-Mg. A titre de composés organomagnésiens on peut citer les diorganomagnésiens, en particulier les dialkylmagnésiens et les halogénures d'organomagnésien, en particulier les halogénures d'alkylmagnésien. Le composé diorganomagnésien présente deux liaisons C-Mg, en l'espèce C-Mg-C ; l'halogénure d'organomagnésien présente une liaison C-Mg. De manière plus préférentielle, le co-catalyseur est un diorganomagnésien.

Selon un mode de réalisation particulièrement préférentiel de l'invention, le co-catalyseur est un composé organométallique comportant un groupe alkyle lié à l'atome de métal. A titre de co-catalyseur, également appelé agent d'alkylation, conviennent particulièrement les alkylmagnésiens (également appelés alkylmagnésium), tout particulièrement les dialkylmagnésiens (également appelés dialkylmagnésium) ou les halogénures d'alkylmagnésien (également appelés halogénures d'alkylmagnésium), comme par exemple le butyloctylmagnésium et le chlorure de butylmagnésium. Le co-catalyseur est avantageusement le butyloctylmagnésium.

Le co-catalyseur est utilisé selon un rapport molaire (co-catalyseur / métal du métallocène) allant de préférence de 0,5 à 20, de manière plus préférentielle de 1 à 10.

Selon l'un quelconque des modes de réalisation de l'invention, le système catalytique comprend de préférence un solvant hydrocarboné. Le système catalytique peut se présenter sous la forme d'une solution lorsqu'il est en présence d'un solvant hydrocarboné. Le solvant hydrocarboné peut être aliphatique comme le méthylcyclohexane ou aromatique comme le toluène. Le solvant hydrocarboné est de préférence aliphatique, de manière plus préférentielle le méthylcyclohexane. Généralement, le système catalytique est stocké sous la forme d'une solution dans le solvant hydrocarboné avant d'être utilisé en polymérisation. On peut parler alors de solution catalytique qui comprend le système catalytique et le solvant hydrocarboné.

Lorsque le système catalytique est en solution, sa concentration est définie par la teneur en métal de métallocène dans la solution. La concentration en métal de métallocène a une valeur allant préférentiellement de 0,0001 à 0,05 mol/l, plus préférentiellement de 0,001 à 0,03 mol/l.

Un autre objet de l'invention est la préparation du système catalytique décrit ci-dessus.

Le procédé de préparation du système catalytique conforme à l'invention comprend les étapes a) et b) suivantes :

- a) faire réagir dans un solvant hydrocarboné le co-catalyseur et le métallocène,

- b) faire réagir le monomère diène conjugué de préformation au produit de réaction de l'étape a).

Le métallocène utilisé pour la préparation du système catalytique peut se trouver sous la forme de poudre cristallisée ou non, ou encore sous la forme de monocristaux. Le métallocène peut se présenter sous une forme monomère ou dimère, ces formes dépendant du mode de préparation du métallocène, comme par exemple cela est décrit dans la demande WO 2007054224 A2. Le métallocène peut être préparé de façon traditionnelle par un procédé analogue à celui décrit dans les documents EP 1 092 731, WO 2007054223 et WO 2007054224, notamment par réaction dans des conditions inertes et anhydres du sel d'un métal alcalin du ligand avec un sel de terre rare comme un halogénure ou un borohydrure de terre rare, dans un solvant adapté, tel un éther, comme le diéthyléther ou le tétrahydrofurane ou tout autre solvant connu de l'homme de l'art. Après réaction, le métallocène est séparé des sous-produits de réaction par les techniques connues de l'homme de l'art, telles que la filtration ou la précipitation dans un second solvant. Le métallocène est au final séché et isolé sous forme solide.

L'étape a) correspond à l'étape d'activation, communément aussi appelée alkylation, du métallocène par le co-catalyseur ; l'étape b) correspond à l'étape de préformation du système catalytique.

Le solvant hydrocarboné utilisé dans la synthèse du système catalytique est généralement de même nature chimique que le solvant de la solution catalytique définie précédemment, c'est-à-dire un solvant hydrocarboné aliphatique comme le méthylcyclohexane ou aromatique comme le toluène. Typiquement, le solvant hydrocarboné dans lequel le système catalytique est en solution provient de la préparation du système catalytique.

Dans l'étape a), au solvant hydrocarboné est ajouté généralement le co-catalyseur, puis le métallocène. L'étape a) a généralement lieu à une température allant de 20 à 80°C. Le temps de réaction de l'étape a) est compris de préférence entre 5 et 60 minutes, plus préférentiellement varie de 10 à 20 minutes.

L'étape b) est réalisée généralement à une température allant de 40 à 100°C, préférentiellement de 60 à 90°C. Le temps de réaction de l'étape b) varie typiquement de 1 heure à 24 heures, préférentiellement de 5h à 12 h. Dans l'étape b), on ajoute le monomère diène conjugué de préformation au produit de réaction de l'étape a).

L'étape b) peut être suivie d'une étape c) de dégazage pour éliminer le monomère diène conjugué de préformation qui n'aurait pas réagi au cours de l'étape b).

Comme toute synthèse faite en présence de composé organométallique, la synthèse a lieu dans des conditions anhydres sous atmosphère inerte aussi bien pour l'étape a) que pour l'étape b) et le cas échéant l'étape c). Typiquement, les réactions sont conduites à partir de solvants et de monomères anhydres sous azote ou argon anhydre. Les étapes a), b) et c) sont conduites généralement sous agitation.

Avant d'être utilisé par exemple en polymérisation, le système catalytique ainsi obtenu en solution peut être stocké sous atmosphère inerte, par exemple sous azote ou argon, notamment à une température allant de -20°C à la température ambiante (23°C).

Un autre objet de l'invention est un procédé de préparation d'un polymère qui comprend la polymérisation d'un monomère M en présence du système catalytique conforme à l'invention. Le monomère M est à distinguer du monomère de préformation utilisé dans la préparation du système catalytique dans l'étape b) : le monomère M peut être ou ne pas être de même nature chimique que le monomère utilisé dans l'étape b). Le monomère M est de préférence choisi dans le groupe des monomères constitués par les diènes conjugués, l'éthylène, les α -monooléfines et leurs mélanges. De manière plus préférentielle, le monomère M est un 1,3-diène ayant de préférence de 4 à 8 atomes de carbone, notamment le 1,3-butadiène ou l'isoprène, ou bien un mélange de 1,3-butadiène et d'éthylène.

Selon la microstructure et la longueur des chaînes polymères préparées par le procédé conforme à l'invention, le polymère peut être un élastomère.

La polymérisation est conduite de préférence en solution, en continu ou discontinu. Le solvant de polymérisation peut être un solvant hydrocarboné, aromatique ou aliphatique. A titre d'exemple de solvant de polymérisation, on peut citer le toluène et le méthylcyclohexane. La charge monomère peut être introduite dans le réacteur contenant le solvant de polymérisation et le système catalytique ou inversement le système catalytique peut être introduit dans le réacteur contenant le solvant de polymérisation et la charge monomère. La polymérisation est conduite typiquement dans des conditions anhydres et en l'absence d'oxygène, en présence éventuelle d'un gaz inerte. La température de polymérisation varie généralement dans un domaine allant de 40 à 120°C, préférentiellement de 60 à 90°C.

La polymérisation peut être stoppée par refroidissement du milieu de polymérisation. Le polymère peut être récupéré selon les techniques classiques connues de l'homme du métier comme par exemple par précipitation, par évaporation du solvant sous pression réduite ou par stripping à la vapeur d'eau.

Les caractéristiques précitées de la présente invention, ainsi que d'autres, seront mieux comprises à la lecture de la description suivante de plusieurs exemples de réalisation de l'invention, donnés à titre illustratif et non limitatif.

II. EXEMPLES DE REALISATION DE L'INVENTION

II.1-Préparation de systèmes catalytiques conformes à l'invention : exemples 1 à 6

Les systèmes catalytiques C1-C6 conformes à l'invention sont préparés selon le mode opératoire suivant.

Dans un réacteur contenant le solvant hydrocarboné méthylcyclohexane (MCH) ou toluène (Tol), on ajoute le co-catalyseur, le butyloctylmagnésium (BOMAG) puis le métallocène $[\text{Me}_2\text{Si}(\text{Flu})_2\text{Nd}(\mu\text{-BH}_4)_2\text{Li}(\text{THF})]$ dans les teneurs indiquées dans le tableau I. La durée d'activation est de 10 minutes, la température de réaction est de 20 °C. (étape a)). Ensuite, le monomère diène conjugué de préformation, le 1,3-butadiène, est introduit dans le réacteur dans les proportions indiquées dans le tableau I. La réaction de préformation se déroule à une température indiquée dans le tableau I, pendant une durée également indiquée dans le tableau I. A l'issue de l'étape b), le réacteur est dégazé et balayé à l'azote pour éliminer le 1,3-butadiène non converti. Le métallocène peut être préparé selon le mode opératoire décrit dans la demande de brevet WO 2007054224.

II.2-Préparation de systèmes catalytiques non conformes à l'invention : exemples 7, 8 et 9

Le système catalytique C7 non conforme à l'invention est préparé selon le procédé divulgué dans la demande de brevet WO 2007054224 et décrit ci-après :

Dans un réacteur contenant du toluène (Tol), on ajoute le co-catalyseur, le butyloctylmagnésium (BOMAG) puis le métallocène $[\text{Me}_2\text{Si}(\text{Flu})_2\text{Nd}(\mu\text{-BH}_4)_2\text{Li}(\text{THF})]$ dans les teneurs indiquées dans le tableau II. La durée d'activation est de 10 minutes, la température de réaction est de 20 °C. Ses conditions de préparation figurent dans le tableau II.

Le système catalytique C8 non conforme à l'invention est préparé de façon similaire au système catalytique C7 à l'exception du solvant qui est du méthylcyclohexane.

Le système catalytique C9 non conforme à l'invention est préparé selon le mode opératoire suivant :

Dans un réacteur contenant le solvant hydrocarboné méthylcyclohexane (MCH), on ajoute le co-catalyseur, le butyloctylmagnésium (BOMAG) puis le métallocène $[\text{Me}_2\text{Si}(\text{Flu})_2\text{Nd}(\mu\text{-BH}_4)_2\text{Li}(\text{THF})]$ dans les teneurs indiquées dans le tableau III. La durée d'activation est de 10 minutes, la température de réaction est de 20 °C. Ses conditions de préparation figurent dans le tableau III.

$\text{BH}_4)_2\text{Li}(\text{THF})$] dans les teneurs indiquées dans le tableau II. La durée d'activation est de 1h, la température de réaction est de 60 °C.

Les systèmes catalytiques C7, C8 et C9 ne sont pas conformes à l'invention en raison de l'absence de l'étape de préformation (étape b)) Ce sont des systèmes catalytiques connus de l'état de la technique, notamment de la demande de brevet WO 2007054224.

II.3-Conditions de stockage des systèmes catalytiques :

Sauf indication contraire, les systèmes catalytiques C1 à C6 conformes à l'invention sont stockés immédiatement après leur préparation dans des bouteilles fermées hermétiquement sous atmosphère d'azote à -20°C.

Pour l'étude de la stabilité de l'activité catalytique au stockage d'un système catalytique conforme à l'invention, des bouteilles fermées hermétiquement sous azote contenant le système catalytique C1 sont aussi stockés à 4°C ou à 23°C.

Les systèmes catalytiques C7 et C8 non conformes à l'invention ne sont pas stockés et sont utilisés de suite dans la synthèse de polymère pour déterminer leur activité catalytique.

Le système catalytique C9 non conforme à l'invention, s'il n'est pas utilisé de suite dans la synthèse de polymère, est stocké immédiatement après sa préparation dans des bouteilles fermées hermétiquement sous atmosphère d'azote à 23°C.

II.4-Stabilité de l'activité catalytique des systèmes catalytiques: exemples 10 à 14

Les systèmes catalytiques C1 et C9 sont utilisés en polymérisation sans avoir été stockés après leur synthèse ou après avoir été stockés à température ambiante (23°C) ou à 4°C pendant des durées variables. Les activités catalytiques des systèmes catalytiques C1 et C9 sont déterminées, selon qu'ils ont été stockés ou pas, dans les conditions de polymérisation décrites ci-après.

La polymérisation est conduite à 80°C et à une pression initiale de 4 bars dans un réacteur en verre de 500 ml contenant 300 ml de solvant de polymérisation, le méthylcyclohexane, le système catalytique et les monomères, les monomères 1,3-butadiène et l'éthylène étant introduits sous la forme d'un mélange gazeux contenant 20% molaire de 1,3-butadiène. La réaction de polymérisation est stoppée par refroidissement et dégazage du réacteur. Le copolymère est récupéré par précipitation dans du méthanol, puis séché. La masse pesée permet de déterminer l'activité catalytique moyenne du système catalytique exprimée en kilogramme de copolymère synthétisé par mole de métal néodyme et par heure (kg/mol.h).

Les résultats d'activité catalytique selon le temps et la température de stockage du système catalytique en solution figurent dans le tableau III.

Il est observé que l'activité catalytique du système catalytique C1 est la même avant ou après stockage. Même un stockage du système catalytique C1 de plus de 45 jours à 23°C ou de plus de 3 mois à 4°C n'a pas pour effet de diminuer son activité catalytique.

En revanche, on observe que le système catalytique C9 non conforme à l'invention ne présente pas une activité catalytique aussi stable au stockage à 23°C que C1. En effet, le système catalytique C9 présente une déchéance en activité catalytique de plus de 20% après seulement 10 jours de stockage à 23°C.

Le maintien de l'activité catalytique sur une longue période permet d'utiliser un seul et même lot de fabrication d'un système catalytique conforme à l'invention sur cette même période sans avoir à procéder à des phases de réajustement des paramètres de procédé de polymérisation et de remise en stabilité de l'outil de polymérisation au cours de cette période, tout en garantissant les spécifications du polymère à synthétiser.

II.5-Comparaison de l'activité catalytique des systèmes catalytiques conformes à l'invention à celle des systèmes catalytiques de l'état de la technique : exemples 10, 13 et P1 à P7

Les systèmes catalytiques C1 à C6 conformes à l'invention et les systèmes catalytiques C7 à C9 non conformes à l'invention sont utilisés chacun dans la polymérisation d'un mélange d'éthylène et de 1,3-butadiène selon le mode opératoire décrit-ci après.

La polymérisation est conduite à 80°C et à une pression initiale de 4 bars dans un réacteur en verre de 500 ml contenant 300 ml de solvant de polymérisation, le méthylcyclohexane (exemple 10, exemple 13, exemples P1 à P5 et P7) ou le toluène (exemple P6), le système catalytique et les monomères, les monomères 1,3-butadiène et l'éthylène étant introduits sous la forme d'un mélange gazeux contenant 20% molaire de 1,3-butadiène. La réaction de polymérisation est stoppée par refroidissement et dégazage du réacteur. Le copolymère est récupéré par précipitation dans du méthanol, puis séché. La masse pesée permet de déterminer l'activité catalytique moyenne du système catalytique exprimée en kilogramme de copolymère synthétisé par mole de métal néodyme et par heure (kg/mol.h).

Les activités catalytiques moyennes calculées pour chacun des systèmes catalytiques figurent dans les tableaux III et IV. Les exemples 10, P1 à P5 sont conformes à l'invention, car ils mettent en œuvre un système catalytique conforme à l'invention (C1 à C6) ; les exemples 13, P6 et P7 ne sont pas conformes à l'invention, car ils mettent en œuvre un système catalytique de l'état de la technique (C7, C8 et C9).

Il est noté que pour un solvant hydrocarboné de polymérisation donné, le méthylcyclohexane, l'activité catalytique des systèmes catalytiques C1 à C6 est au moins égale, voire supérieure à celle du système catalytique de l'état de la technique (C8 ou C9). En

effet l'activité catalytique des systèmes catalytiques conformes à l'invention déterminée dans les exemples P1 à P5 est 1.13 à 1.26 fois plus grande que celle de C8 déterminée dans l'exemple P7.

De plus, l'activité des systèmes catalytiques C1 à C6, utilisés pour une polymérisation dans le méthylcyclohexane est comparable, voire supérieure à celle du système catalytique de l'état de la technique C7 pour une polymérisation dans le toluène, déterminée dans l'exemple P6.

La préformation du système catalytique conforme à l'invention permet aussi d'améliorer la productivité des systèmes catalytiques pour la copolymérisation d'oléfine et de diène conjugué dans un solvant hydrocarboné aliphatique et d'obtenir des productivités en solvant hydrocarboné aliphatique similaires à celles obtenues en solvant hydrocarboné aromatique avec les systèmes catalytiques de l'état de la technique, voire supérieures.

Enfin, les systèmes catalytiques conformes à l'invention peuvent être synthétisés aussi bien en solvant aromatique (toluène, exemples 2 et 3) qu'en solvant aliphatique sans que ne soit affectée leur activité catalytique. En effet, l'activité catalytique de C2 et C3 (exemples P1 et P2) est comparable à celle de C1 et C4 à C6 synthétisés dans un solvant hydrocarboné aliphatique, le méthylcyclohexane (exemples 10 et P3 à P5).

Tableau I

Exemple	Métallocène (mol/L)	Co-catalyseur (mol/L)	Solvant hydrocarboné	Durée de préformation (h)	Température de préformation (°C)	Ratio molaire monomère/métal Nd	Système catalytique
1	0,008	0,018	MCH	1	50	90	C1
2	0,02	0,04	Tol	1	50	30	C2
3	0,01	0,02	Tol	1	50	30	C3
4	0,008	0,018	MCH	5	50	90	C4
5	0,0048	0,01056	MCH	24	60	90	C5
6	0,001	0,0022	MCH	5	60	90	C6

Tableau II

Exemple	Métallocène (mol/L)	Co-catalyseur (mol/L)	Solvant hydrocarboné	Durée d'activation (min)	Température d'activation (°C)	Système catalytique
7	0,0001	0,0008	Tol	10	20	C7
8	0,0001	0,0008	MCH	10	20	C8
9	0,01	0,02	MCH	60	60	C9

Tableau III

Exemple	Système catalytique	Durée de stockage (jour)	Température de stockage	Solvant de polymérisation	Activité kg/mol.h
10	C1	0	-	MCH	146
11	C1	45	23°C	MCH	155
12	C1	106	4°C	MCH	153
13	C9	0	-	MCH	141
14	C9	10	23°C	MCH	109

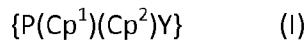
Tableau IV

Exemple	Système catalytique	Solvant de polymérisation	Activité kg/mol.h
P1	C2	MCH	153
P2	C3	MCH	158
P3	C4	MCH	163
P4	C5	MCH	166
P5	C6	MCH	171
P6	C7	Tol	159
P7	C8	MCH	135

Revendications

1. Système catalytique à base au moins :

- d'un monomère diène conjugué de préformation
- d'un métallocène de formule (I)
- d'un composé organométallique à titre de co-catalyseur,



- Y désignant un groupe comportant un atome de métal qui est une terre rare,
- Cp^1 et Cp^2 , identiques ou différents, étant choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles, les groupes cyclopentadiényles et les groupes indényles, les groupes étant substitués ou non substitués,
- P étant un groupe portant les deux groupes Cp^1 et Cp^2 , et comprenant un atome de silicium ou de carbone.

2. Système catalytique selon la revendication 1 dans lequel le co-catalyseur est un organomagnésien, de préférence un diorganomagnésien.

3. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 2 dans lequel le co-catalyseur est un composé organométallique comportant un groupe alkyle lié à l'atome de métal.

4. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 dans lequel le co-catalyseur est un dialkylmagnésien ou un halogénure d'alkylmagnésien, préférentiellement le butyloctylmagnésium ou le chlorure de butylmagnésium, plus préférentiellement le butyloctylmagnésium.

5. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 4 dans lequel Cp^1 et Cp^2 sont identiques et sont choisis dans le groupe constitué par les groupes fluorényles substitués et le groupe fluorényle non substitué de formule $C_{13}H_8$.

6. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 dans lequel Cp^1 et Cp^2 représentent chacun un groupe fluorényle non substitué de formule $C_{13}H_8$.

7. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, dans lequel le symbole Y représente le groupe Met-G, avec Met désignant un atome de métal qui est une terre rare et G désignant un groupe comprenant le motif borohydrure BH_4 ou désignant un atome d'halogène X choisi dans le groupe constitué par le chlore, le fluor, le brome et l'iode.

8. Système catalytique selon la revendication 7 dans lequel G désigne le chlore ou le groupe de formule (II)



dans laquelle

- L représente un métal alcalin choisi dans le groupe constitué par le lithium, le sodium et le potassium,
- N représente une molécule d'un éther, de préférence diéthyléther ou tétrahydrofurane,
- x, nombre entier ou non, est égal ou supérieur à 0,
- y, nombre entier, est égal ou supérieur à 0.

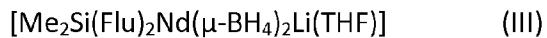
9. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 8 dans lequel la terre rare est un lanthanide dont le numéro atomique varie de 57 à 71.

10. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 dans lequel la terre rare est le néodyme, Nd.

11. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 10 dans lequel le pont P répond à la formule ZR^1R^2 , Z représentant un atome de silicium ou de carbone, R^1 et R^2 , identiques ou différents, représentant chacun un groupe alkyle comprenant de 1 à 20 atomes de carbone, de préférence un méthyle.

12. Système catalytique selon la revendication 11 dans lequel Z est Si.

13. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 12 dans lequel le métallocène est le borohydure de diméthylsilyl bis-fluorényle néodyme de formule (III) :



Flu représentant le groupe $C_{13}H_8$.

14. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 13 dans lequel le monomère diène conjugué de préformation est un 1,3-diène.

15. Système catalytique selon la revendication 14 dans lequel le monomère diène conjugué de préformation est le 1,3-butadiène.

16. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 15 dans lequel le rapport molaire du monomère diène conjugué de préformation sur le métal du métallocène a une valeur allant de 5 à 1000, préférentiellement de 10 à 500.

17. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 16 dans lequel le rapport molaire de co-catalyseur sur le métal du métallocène a une valeur allant de 0,5 à 20, préférentiellement de 1 à 10.
18. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 1 à 17, lequel système catalytique comprend un solvant hydrocarboné, de préférence est en solution dans ledit solvant hydrocarboné.
19. Système catalytique selon la revendication 18 dans lequel le solvant hydrocarboné est aromatique ou aliphatique, de préférence aliphatique, de manière plus préférentielle le méthylcyclohexane.
20. Système catalytique selon l'une quelconque des revendications 18 à 19 dans lequel la concentration molaire en métal du métallocène dans le système catalytique a une valeur allant de 0,0001 à 0,05 mol/l, préférentiellement de 0,001 à 0,03 mol/l.
21. Procédé de préparation d'un système catalytique défini à l'une quelconque des revendications 1 à 20 qui comprend les étapes a) et b) suivantes :
 - a) faire réagir dans un solvant hydrocarboné le co-catalyseur et le métallocène,
 - b) faire réagir le monomère diène conjugué de préformation au produit de réaction de l'étape a).
22. Procédé selon la revendication 21 dans lequel l'étape a) a lieu à une température allant de 20 à 80°C, et l'étape b) est réalisée à une température allant de 40 à 100°C, préférentiellement de 60 à 90°C.
23. Procédé de préparation d'un polymère qui comprend la polymérisation d'un monomère M en présence d'un système catalytique défini à l'une quelconque des revendications 1 à 20.
24. Procédé selon la revendication 23 dans lequel le monomère M est choisi dans le groupe des monomères constitués par les diènes conjugués, l'éthylène, les α -monooléfines et leurs mélanges.
25. Procédé selon la revendication 23 dans lequel le monomère M est un 1,3-diène, de préférence le 1,3-butadiène, l'isoprène ou leur mélange.
26. Procédé selon la revendication 23 dans lequel le monomère M est le 1,3-butadiène ou un mélange de 1,3-butadiène et d'éthylène.

27. Procédé selon l'une quelconque des revendications 23 à 26 dans lequel le polymère est un élastomère.

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
 INV. C08F210/02 C08F4/54
 ADD.

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

C08F

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)

EPO-Internal, CHEM ABS Data, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 3 794 604 A (THROCKMORTON M ET AL) 26 February 1974 (1974-02-26) column 4, line 55 - line 69 example I claim 1 -----	1-27
A	WO 2007/054223 A2 (MICHELIN SOC TECH [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]; TOTAL PETROCHEMICALS) 18 May 2007 (2007-05-18) cited in the application the whole document -----	1-27
A	EP 1 092 731 A1 (MICHELIN SOC TECH [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]; ATOFINA [FR]) 18 April 2001 (2001-04-18) cited in the application the whole document -----	1-27
		-/-

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier application or patent but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

Date of mailing of the international search report

18 January 2017

27/01/2017

Name and mailing address of the ISA/

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040,
Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Nikolai, Joachim

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	WO 2007/054224 A2 (MICHELIN SOC TECH [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]; TOTAL PETROCHEMICALS) 18 May 2007 (2007-05-18) cited in the application the whole document -----	1-27

Information on patent family members

PCT/FR2016/053137

Patent document cited in search report		Publication date		Patent family member(s)		Publication date
US 3794604	A	26-02-1974	NONE			
WO 2007054223	A2	18-05-2007		BR PI0618487 A2 CN 101341163 A EP 1957506 A2 FR 2893029 A1 JP 5538721 B2 JP 2009514911 A KR 20080081269 A US 2009182104 A1 US 2012142905 A1 WO 2007054223 A2		30-08-2011 07-01-2009 20-08-2008 11-05-2007 02-07-2014 09-04-2009 09-09-2008 16-07-2009 07-06-2012 18-05-2007
EP 1092731	A1	18-04-2001		AT 537196 T BR 0004778 A CA 2321362 A1 CN 1310188 A EP 1092731 A1 EP 1829901 A2 FR 2799468 A1 JP 4806784 B2 JP 2001294607 A KR 20010050962 A US 6569799 B1 US 2003004287 A1		15-12-2011 29-05-2001 12-04-2001 29-08-2001 18-04-2001 05-09-2007 13-04-2001 02-11-2011 23-10-2001 25-06-2001 27-05-2003 02-01-2003
WO 2007054224	A2	18-05-2007		AT 548373 T BR PI0618384 A2 CN 101309927 A CN 102863577 A EP 1954705 A2 FR 2893028 A1 JP 5586849 B2 JP 5848744 B2 JP 2009515015 A JP 2014088405 A KR 20080081270 A KR 20140034324 A KR 20150038491 A US 2010022725 A1 US 2012165492 A1 WO 2007054224 A2		15-03-2012 30-08-2011 19-11-2008 09-01-2013 13-08-2008 11-05-2007 10-09-2014 27-01-2016 09-04-2009 15-05-2014 09-09-2008 19-03-2014 08-04-2015 28-01-2010 28-06-2012 18-05-2007

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2016/053137

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
INV. C08F210/02 C08F4/54
ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)
C08F

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, CHEM ABS Data, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	US 3 794 604 A (THROCKMORTON M ET AL) 26 février 1974 (1974-02-26) colonne 4, ligne 55 - ligne 69 exemple I revendication 1 ----- WO 2007/054223 A2 (MICHELIN SOC TECH [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]; TOTAL PETROCHEMICALS) 18 mai 2007 (2007-05-18) cité dans la demande le document en entier ----- EP 1 092 731 A1 (MICHELIN SOC TECH [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]; ATOFINA [FR]) 18 avril 2001 (2001-04-18) cité dans la demande le document en entier ----- - / --	1-27 1-27 1-27

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

- "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

- "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- "&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

18 janvier 2017

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

27/01/2017

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale
Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040,
Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Nikolai, Joachim

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2016/053137

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	WO 2007/054224 A2 (MICHELIN SOC TECH [FR]; MICHELIN RECH TECH [CH]; TOTAL PETROCHEMICALS) 18 mai 2007 (2007-05-18) cité dans la demande le document en entier -----	1-27
1		

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2016/053137

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
US 3794604	A	26-02-1974	AUCUN		
WO 2007054223	A2	18-05-2007	BR PI0618487 A2		30-08-2011
			CN 101341163 A		07-01-2009
			EP 1957506 A2		20-08-2008
			FR 2893029 A1		11-05-2007
			JP 5538721 B2		02-07-2014
			JP 2009514911 A		09-04-2009
			KR 20080081269 A		09-09-2008
			US 2009182104 A1		16-07-2009
			US 2012142905 A1		07-06-2012
			WO 2007054223 A2		18-05-2007
EP 1092731	A1	18-04-2001	AT 537196 T		15-12-2011
			BR 0004778 A		29-05-2001
			CA 2321362 A1		12-04-2001
			CN 1310188 A		29-08-2001
			EP 1092731 A1		18-04-2001
			EP 1829901 A2		05-09-2007
			FR 2799468 A1		13-04-2001
			JP 4806784 B2		02-11-2011
			JP 2001294607 A		23-10-2001
			KR 20010050962 A		25-06-2001
			US 6569799 B1		27-05-2003
			US 2003004287 A1		02-01-2003
WO 2007054224	A2	18-05-2007	AT 548373 T		15-03-2012
			BR PI0618384 A2		30-08-2011
			CN 101309927 A		19-11-2008
			CN 102863577 A		09-01-2013
			EP 1954705 A2		13-08-2008
			FR 2893028 A1		11-05-2007
			JP 5586849 B2		10-09-2014
			JP 5848744 B2		27-01-2016
			JP 2009515015 A		09-04-2009
			JP 2014088405 A		15-05-2014
			KR 20080081270 A		09-09-2008
			KR 20140034324 A		19-03-2014
			KR 20150038491 A		08-04-2015
			US 2010022725 A1		28-01-2010
			US 2012165492 A1		28-06-2012
			WO 2007054224 A2		18-05-2007